

Arrêté électoral n°2023-12-01-20 du 1er décembre 2023

portant proclamation des résultats pour les élections de l'UFR Médecine et pharmacie – Collège Usager(ère)s

La Présidente de l'Université de Poitiers

- VU le Code de l'éducation, notamment les articles L. 712-2, L. 712-5, L. 719-1 et L. 719-2 ainsi que les articles D. 719-1 à D. 719-47 ;
- VU le décret n°2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
- VU le décret n°2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'État;
- VU l'ordonnance n° 2005-1516 du 8 décembre 2005 relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités administratives et entre les autorités administratives ;
- VU les délibérations et recommandations de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) relatives au vote électronique, en particulier la délibération CNIL n° 2019-053 du 25 avril 2019 portant adoption d'une recommandation relative à la sécurité des systèmes de vote par correspondance électronique, notamment via internet et son rectificatif;
- VU l'arrêté en date du 18 novembre 2020 de la Rectrice de la Région académique Nouvelle Aquitaine, de l'académie de Bordeaux, Chancelière des Universités, relatif à la composition de la Commission de contrôle des opérations électorales;
- VU la délibération n° 30-11-2020 du Conseil d'administration de l'université de Poitiers en date du 30 novembre 2020, portant élection de Madame Virginie LAVAL à la Présidence de l'université de Poitiers
- VU l'arrêté n° DS 04-09-2023-03 en date du 12 septembre 2023 portant délégation de signature, Monsieur Przemyslaw SOKOLSKI, Directeur des affaires juridiques, Monsieur Nicolas BOISTAY, Directeur général des services adjoint en charge des ressources et de l'environnement juridique – Processus électoraux;
- VU l'arrêté de composition du Comité électoral consultatif en date du 20 décembre 2022 ;
- VU la délibération n° CA-10-07-2023-04 portant actualisation des Statuts de l'Université de Poitiers, et notamment ses articles 37 et suivants et ses annexes ;
- VU la délibération n°CA-26-11-2021-03 du 26 novembre 2021 portant approbation du Règlement intérieur de l'Université de Poitiers, notamment le second chapitre de son titre 1 ;

- VU la décision cadre relative aux élections par voie électronique du 20 mars 2023 ;
- VU l'arrêté électoral général n° 2023-10-27-30 ;
- VU l'arrêté n°2023-11- 17-04 relatif à la recevabilité des listes de candidatures ;
- VU l'arrêté n°2023-11-17-AA relatif à l'implantation du bureau de vote
- VU l'avis du Comité électoral consultatif en date du 1er décembre 2023 ;

ARRÊTE

Article 1. Attribution des sièges

Conformément au procès-verbal de résultats, et à l'avis du Comité électoral consultatif, les sièges sont attribués comme suit :

- Dix sièges pour la liste « BOUGE TA FAC avec l'AFEP et tes assos étudiantes »

o Monsieur

Guillaume

ROBIN - Titulaire

Monsieur

Matthias ABDULLAH - Suppléant

Madame

Lucie MOREL - Titulaire

o Madame

Typhaine DENIAUD - Suppléante

Monsieur

Benjamin

BIGAUD - Titulaire

Monsieur

Raphael CLEMENT - Suppléant

Madame

Meline PIOT - Titulaire

Madame

Claire DUROCHER - Suppléante

Monsieur

Samuel TERRIER - Titulaire

Monsieur

Hugo SOULET - Suppléant

Madame

Sarah DELL'OVA - Titulaire

Madame

Thais SARRAT - Suppléante

Monsieur

Nathan MAIGE - Titulaire

o Monsieur

Nathan BERNIER - Suppléant

Madame

Mila MORILLE - Titulaire

Madame

Anna MARTINE - Suppléante

Monsieur

Ismael VOIRNESSON - Titulaire

Monsieur

JoachimGUILLEVIN - Suppléant

Madame

Aurelie LEPRETRE - Titulaire

o Madame

Andrea BENAFLA - Suppléante

Pour un mandat de deux ans.

Article 2. Proclamation

La Présidente de l'Université de Poitiers proclame élu(e)s les candidat(e)s de l'article 1er.

Article 3. Publicité et exécution

Le Directeur de l'UFR de Médecine et pharmacie ainsi que sa responsable administrative sont chargé(e)s de l'exécution du présent arrêté qui est porté à la connaissance des électeur(trice)s par voie d'affichage et tenu à leur disposition sur les lieux de vote.

Le présent arrêté est publié au Recueil des actes administratifs de l'Université de Poitiers.

À Poitiers, le 1er décembre 2023

La Présidente de l'Université de Poitiers

Annexe:

Procès-verbal de résultat – UFR Médecine et pharmacie – Collège Usagerfère)s

Virginie LAVAI

et par délégation,

Le Directeur des affaires juridiques

Przemyslaw SOKOLSKI

Transmis à Madame la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Rectrice de l'Académie de Bordeaux, Chancelière des Universités.



UFR Médecine et pharmacie - USAGERS - Tour unique

Instance : UFR Médecine et pharmacie

Collège: USAGERS

Nombre de sièges	10
Nombre d'électeurs sur la liste électorale	6073
Nombre de bulletins dans l'urne	516
Taux de participation	8,50 %
Nombre de suffrages valablement exprimés	499
Nombre de bulletins blanc	17
Nombre de bulletins nuls	0
Quotient électoral	49,90

Résultats des listes

Liste	Suffrages obtenus	Sièges obtenus
BOUGE TA FAC avec l'AFEP et tes assos étudiantes	499	10

Sont déclarés élus

Candidat	Liste
ROBIN Guillaume (titulaire)	BOUGE TA FAC avec l'AFEP et tes assos étudiantes
MOREL Lucie (titulaire)	BOUGE TA FAC avec l'AFEP et tes assos étudiantes
BIGAUD Benjamin (titulaire)	BOUGE TA FAC avec l'AFEP et tes assos étudiantes
PIOT Meline (titulaire)	BOUGE TA FAC avec l'AFEP et tes assos étudiantes
TERRIER Samuel (titulaire)	BOUGE TA FAC avec l'AFEP et tes assos étudiantes
DELL'OVA Sarah (titulaire)	BOUGE TA FAC avec l'AFEP et tes assos étudiantes
MAIGE Nathan (titulaire)	BOUGE TA FAC avec l'AFEP et tes assos étudiantes



Candidat	Liste
MORILLE Mila (titulaire)	BOUGE TA FAC avec l'AFEP et tes assos étudiantes
VOIRNESSON Ismael (titulaire)	BOUGE TA FAC avec l'AFEP et tes assos étudiantes
LEPRETRE Aurelie (titulaire)	BOUGE TA FAC avec l'AFEP et tes assos étudiantes
ABDULLAH Matthias (suppléant)	BOUGE TA FAC avec l'AFEP et tes assos étudiantes
DENIAUD Typhaine (suppléante)	BOUGE TA FAC avec l'AFEP et tes assos étudiantes
CLEMENT Raphael (suppléant)	BOUGE TA FAC avec l'AFEP et tes assos étudiantes
DUROCHER Claire (suppléante)	BOUGE TA FAC avec l'AFEP et tes assos étudiantes
SOULET Hugo (suppléant)	BOUGE TA FAC avec l'AFEP et tes assos étudiantes
SARRAT Thais (suppléante)	BOUGE TA FAC avec l'AFEP et tes assos étudiantes
BERNIER Nathan (suppléant)	BOUGE TA FAC avec l'AFEP et tes assos étudiantes
MARTINE Anna (suppléante)	BOUGE TA FAC avec l'AFEP et tes assos étudiantes
GUILLEVIN Joachim (suppléant)	BOUGE TA FAC avec l'AFEP et tes assos étudiantes
BENAFLA Andrea (suppléante)	BOUGE TA FAC avec l'AFEP et tes assos étudiantes